

**RESOLUTION ADOPTÉE SUR LE RAPPORT
DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS**

996 (ES-I et II). Pouvoirs des représentants aux première et deuxième sessions extraordinaires d'urgence de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs³.

*571^{ème} séance plénière,
9 novembre 1956.*

³ Documents officiels de l'Assemblée générale, première session extraordinaire d'urgence, Annexes, point 3 de l'ordre du jour, document A/3321.